

six cents francs qu'elle donna de grand cœur pour les malheureux, — toute sa fortune ! — C'était une ancienne servante assez âgée qui se nommait Jeanne Jugan : Jeanne Jugan, devenue célèbre par son dévouement héroïque et son zèle infatigable, couronnée même par l'Académie Française et jugée digne du prix de vertu. Mais à l'époque dont je parle on était loin de songer à ces récompenses honoraires, à un éloge éloquent tombé de la bouche des *Immortels*. Qu'importaient à ces pauvres filles les couronnes, les louanges et le prix Montyon ? Le prix Montyon ! savaient-elles ce que c'était ? Elles ne travaillaient que pour le ciel. En vérité, elles avaient choisi la meilleure part, et parce qu'elles avaient fait ce choix, tout leur vint d'abondance.

Est-il possible de passer sous silence une bienfaitrice que Dieu mit alors sur leur chemin ? Quand je parle de bienfaitrice, qu'on ne se figure ni une reine ni une duchesse. Non ; le tour de celles-ci viendra plus tard. Comme fondateurs, la Providence semble ne vouloir que des pauvres. Fanchon Aubert habitait la même mansarde que Jeanne Jugan. Un petit avoir, amassé à force d'économie et de travail, un chétif mobilier, c'étaient toutes ses ressources : elle donna tout, puis se donna elle-même. Elle voulut partager la vie de dévouement de ses pieuses amies. Malgré ses soixante ans elle leur rendit mille services et mourut plus tard entre leurs bras. Sa mansarde fut le vrai berceau de l'institut. La vieille aveugle, dont les annales des Petites Sœurs ont gardé le nom, Anne Chauvin, veuve Hanaux, y fut transportée. Il serait difficile de dire avec quelle tendresse on la soigna. Cette chambre était étroite. Une des jeunes filles, Virginie Tredaniel, en religion Marie Thérèse, y demeurait ; sa compagne, Marie Catherine Jamet,—disons Marie Augustine,—continuait de travailler au profit de la pauvre femme et venait passer là toutes les heures libres de ses journées. Restait une petite place, une seule ; on y installa un lit. Près du port, on trouva une misérable mendiante, faible, incapable d'aller à l'aumône ; on la donna pour compagne à la vieille aveugle. L'hospice était rempli. Fallait-il en rester là ? A Dieu ne plaise. On loua une maison. Mais où prendre l'argent pour payer le loyer ? Est-ce que la charité se pose cette question ? On en trouvera toujours : au besoin il en tombera du ciel. Du reste, n'allons pas croire que la communauté naissante passait de la mansarde dans une spacieuse demeure. Non ; on prit ce que l'on put avoir, un rez-de-chaussée, une salle qui avait longtemps servi de cabaret. On y mit douze lits : c'était déjà un progrès immense. Douze vieillards pour les occuper furent trouvés sans peine. Mais la famille, on le com-